



l'hallucination appartient au système de la langue

1 / 2

*La circulation du sens,
encodage et décodage d'une séquence
linguistique.*

<u>un symptôme majeur</u> <u>cause organique ou cause psychique</u> <u>un ingénieux compromis</u> <u>le système de la langue</u>	<u>le signe est la condition du sens</u> <u>encodage et décodage</u> <u>une configuration d'écoute</u> <i><u>2ième partie</u></i>
---	--

L'hallucination, un symptôme majeur

Etrange trouble de l'esprit, naguère au coeur de toutes les interrogations, l'hallucination auditive est maintenant délaissée par les auteurs. Rares sont les textes qui lui consacrés dans la littérature récente.

Cependant, ce symptôme très fréquent, source d'inquiétude pour le patient, est aussi celui que les cliniciens recherchent en premier. L'hallucination est définie de nos jours comme une "*perception sans objet*" (à percevoir) ; elle a pour traits cliniques fondamentaux "*l'actualité, l'irréductible sensorialité, la croyance absolue n'admettant ni degré ni doute, qui s'attache à l'objet hallucinatoire*".
(**Henri Ey.**)

Le délaissement actuel d'un tel symptôme paraît lié au développement de la psychanalyse qui fait de l'interprétation symbolique le fondement de sa pratique. La raison en est la suivante : l'hallucination étant **toujours associée au délire**, les contenus de l'un et de l'autre sont jugés suffisamment convergents pour que le travail interprétatif s'autorise à négliger le mode de production des idées anormales. (sur le délire ou la conviction dissidente cliquer [ici](#))

Mais il est, entre hallucination et délire, une différence irréductible : le sujet n'entre pas de la même manière dans la conviction délirante et dans la conviction hallucinatoire ; le sens n'est pas produit à l'être de la même manière, ce qui ne peut pas être sans signification au plan de la psychogenèse.

L'hallucination, comme le dit le l'auteur précité, "*implique une référence automatique à l'extraction du sens par les organes des sens*". L'assertion est transmise et révélée **au sujet**, alors que, dans le délire, elle est révélée **par le sujet** et exprimée sur la base de ses déductions ou de ses intuitions. La puissance de la conviction est commune aux deux.

Parfois l'hallucination argumente le délire. Cela ne suffit pas, selon nous, à assimiler l'un à l'autre : on ne peut omettre que la position du sujet est différente dans son rapport à l'idée délirante, qui est le produit de sa propre pensée, et dans son rapport à l'hallucination, **voix entendue** qui introduit un tiers.

un débat historique, cause organique ou cause psychique

On a remarqué que les deux hypothèses pathogéniques habituelles conduisent chacune à nier soit le délire, soit l'hallucination.

1) Les thèses dites **organicistes**, attribuent les hallucinations à une **lésion cérébrale** matérielle qui provoquerait une information anormale de l'esprit ; ces thèses annulent la notion de délire puisque l'hallucination ne serait alors qu'une erreur d'aiguillage. Dans cette logique, les réactions du patient, bien que désadaptées de la réalité, seraient cependant en accord avec la chose perçue ; on ne peut donc parler de délire, mais d'une pensée mal informée.

2) Le courant de la **psychogenèse** fait des hallucinations une position délirante et, dans le processus de la psychose, les voix auraient le même caractère déréel que les idées : se dire halluciné ne serait qu'une croyance délirante.

Ici la question de la **sensation sonore** est cruciale et **Lacan**, lui-même, ne l'évade pas. Il se résout, de son côté, à expliquer le phénomène par l'intensification d'une méditation anxieuse : "*Or, la capture par le double est corrélative de l'apparition de ce qu'on peut appeler le discours permanent, sous-jacent à l'inscription qui se fait au cours de l'histoire du sujet en doublant tous ses actes. Il n'est pas impossible d'ailleurs de voir surgir ce discours chez le sujet normal. Je vous en donnerai un exemple presque accessible à une extrapolation vécue, celui du personnage isolé dans l'île déserte ;(...)* "Vous pouvez aussi vous interroger sur ce que deviennent les vocalisations pour une personne qui de perd en montagne. (...) "L'existence permanente de ce discours peut être considérée comme

analogue à ce qui se passe chez l'aliéné - les phénomènes de verbalisation chez Schreber ne font en somme que l'accentuer. "C'est là la question qui nous intéresse, puisque aussi bien il n'est pas tellement étonnant d'entendre des gens sonoriser leur discours intérieur à la façon des psychotiques, un tout petit peu plus que nous le faisons nous-mêmes. Les phénomènes de mentisme ont été remarqués depuis longtemps. Ils sont en tout comparables à ce que nous recueillons de témoignage de la part d'un psychotique, sinon que le sujet ne se croit pas sous l'effet d'un émetteur parasite".

Là est en effet toute la différence mais, si pour cet auteur le délire existe, les voix peuvent se comparer à une "sonorisation" (qui ne serait donc pas nécessairement pathologique) d'un discours intérieur lui-même perturbé.

un ingénieux compromis

Pour mémoire, mentionnons le compromis que propose **Henri Ey** avec sa **théorie organo-dynamique** où il tente de dépasser le point faible des auteurs organicistes : la constatation d'un **contenu symbolique** reflétant toujours les convictions psychotiques. Cet auteur soutient que cette émergence délirante, si constante, est en rapport avec un facteur organique, qu'il pose comme une certitude (bien qu'il l'introduise plus que subrepticement dans son texte) :

1 - l'origine des hallucinations serait une lésion, cause d'excitation pathogène, productrice des voix, mais non décelable ;

2 - quant au versant psychotique, qui caractérise le contenu de ces voix, il s'explique par la désorganisation de la vie mentale, elle-même conséquence de cette lésion introuvable et des voix elles-mêmes.

Pour l'auteur, ces surgissements archaïques qui signent le délire sont subordonnés à des lois tirées des **théories jacksoniennes** de hiérarchisation des fonctions neuropsychiques. En somme, **Henri Ey** propose une origine organique des hallucinations et, sous l'effet de la même cause, une déviation délirante de leur contenu.

les hallucinations appartiennent au système de la langue

De ce travail, appuyé sur une grande érudition, et de son échec même, il ressort que la caractéristique à partir de laquelle l'hallucination doit être interrogée ne se trouve pas dans sa conformité à telle ou telle donnée analytique, encore moins dans telle ou telle hypothétique lésion organique, mais dans ce fait essentiel **qu'elle est une structure linguistique** pourvue d'un sens.

On ne peut omettre :

- que ces voix sont des signes linguistiques ([voir glossaire](#)),
- mais surtout qu'elles affectent la conscience du patient.

Du sens dont nous privilégions l'existence, nous délaisserons le contenu qui, certes, n'est jamais aléatoire et, dans cette direction de travail, nous choisissons d'explorer, du signe halluciné, **la substance et non les accidents**.

Ce qui veut dire que ce trouble sera regardé en prenant acte de l'existence d'un sens révélé, mais, abstraction faite de sa signification particulière, explicite ou symbolique.

Nous retiendrons donc, pour objet d'étude, **ces phénomènes mentaux où le patient acquiert la conviction d'une intrusion verbale authentique, sous forme de paroles entendues ou transmises, provenant d'un tiers non réel, et qui affectent ses pensées et sa conscience**.

L'hallucination prend des aspects cliniques variés, mais dans tous les cas le patient lui attache un sens. Généralement verbale, c'est un signe linguistique qui se manifeste et qui la manifeste, et cette appartenance habituelle au système de la langue sera le point focal de cette recherche. Notre questionnement se présente alors sous un double aspect :

- le premier invite à **l'examen du signe**, tel que notre époque le conçoit ;
- le deuxième invite à un regard plus approfondi sur **l'insertion, dans le circuit de parole**, du sujet normal puis du sujet halluciné.

Une telle démarche enracine sa réflexion dans la **linguistique saussurienne**. Bien que les hallucinations n'aient jamais été dans les préoccupations du linguiste genevois, son oeuvre constitue la base sans laquelle, sur ce sujet, aucun cheminement scientifique ne pourrait se poursuivre.

l'héritage saussurien, le signe est la condition du sens

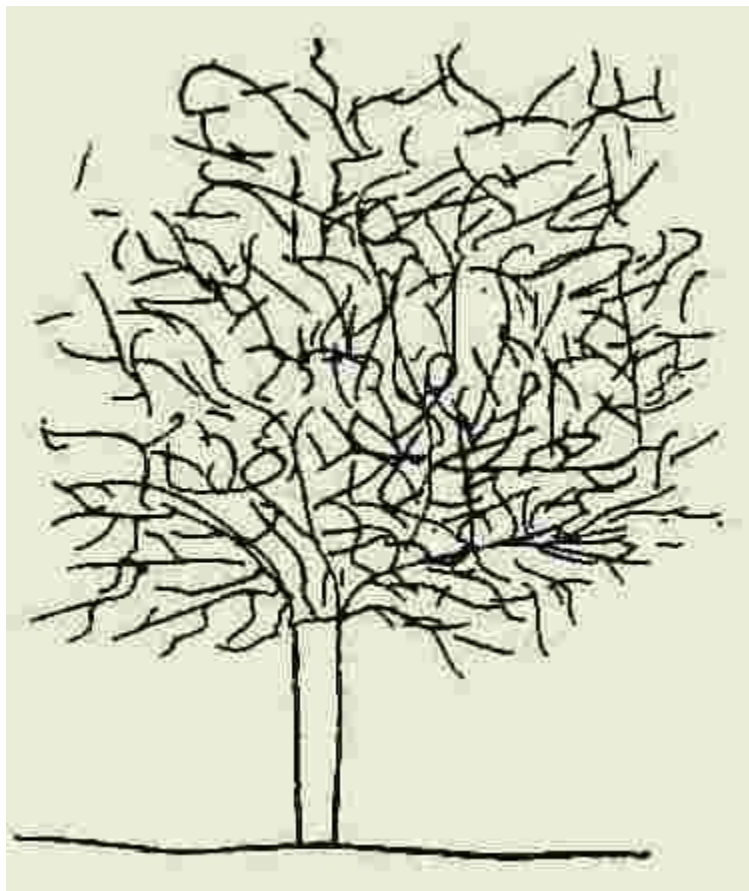
Malgré le titre donné par les **Editeurs** au célèbre chapitre du **COURS DE LINGUISTIQUE GENERALE** sur "la nature du signe", il est apparu aux critiques que c'est moins cette question qui motivait le chercheur que celle de "*la langue comme système de signe*". Ce n'est qu'en conséquence du principe de l'arbitraire du signe que signifiant et signifié deviennent "*les organisateurs et discriminants de la substance communiquée et de la substance communicante*". (**Tullio de Moro**) Cette distinction, latente chez les précurseurs, veut dire que la substance

communiquée (ST) et la substance communicante (Sé) fonctionnent selon des lois **qui ne sont ni confondues ni superposables et qui ne dérivent pas l'une de l'autre.**

Dès cet instant, la dualité **"communiquée"** (parole) et **"communicante"** (contiguïté empirique) :

- pose la question de l'articulation de ces deux composants que sont signifiant et signifié ;
- fonde le signe - et donc le sens - comme **le produit de leur conjonction constante.**

"Le signe linguistique, écrit F. de Saussure, unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique." (...). Nous appelons signe la combinaison du concept et de l'image acoustique: mais dans l'usage courant ce terme désigne généralement l'image acoustique seule, par exemple un mot (arbor, etc...). On oublie que si arbor est appelé signe, ce n'est qu'en tant qu'il porte le concept "arbre" de telle sorte que l'idée de la partie sensorielle implique celle du total. .../...



Nous proposons de conserver le mot signe pour désigner le total, et de remplacer concept et image acoustique respectivement par signifié et signifiant ; ces derniers termes ont l'avantage de marquer l'opposition qui les sépare soit entre eux soit du total dont ils font partie."



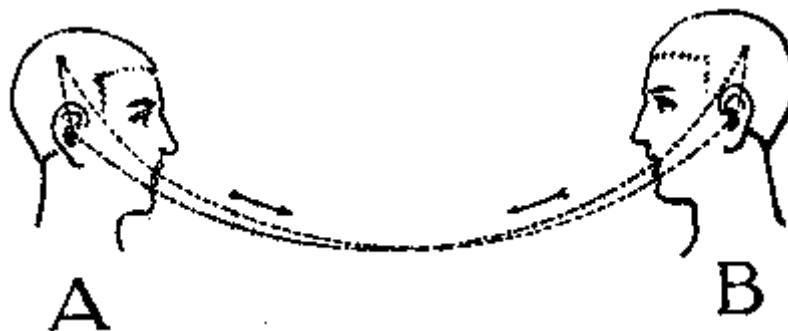
Clg. p. 158

Nous voici sur les fonts baptismaux de la linguistique mais, par delà la théorie, les faits résistants de la clinique seront nos fils conducteurs. En postulant que l'hallucination verbale est un phénomène de langage, nous sommes devant cette évidence que **c'est le signifiant - l'image acoustique - qui véhicule le symptôme manifeste.**

Toutefois si le signe unit un concept et une image acoustique, ce n'est qu'en **co-présence d'un signifié** que le signifiant délivre un sens à la conscience. Ce sens étant la caractéristique première des hallucinations, nous devons déterminer de quelle manière se fait cette mobilisation du signe dans un tel phénomène.

La circulation du sens, encodage et décodage

Car le propre de la parole, qu'elle soit réelle ou hallucinée est de s'échanger et de véhiculer un sens.



Le circuit de parole (CLG)

C'est donc **cette circulation du sens** qui doit nous intéresser en premier, au terme de

ces deux opérations humaines élémentaires que sont parler et écouter.

Comment ces actions s'organisent-elles ?

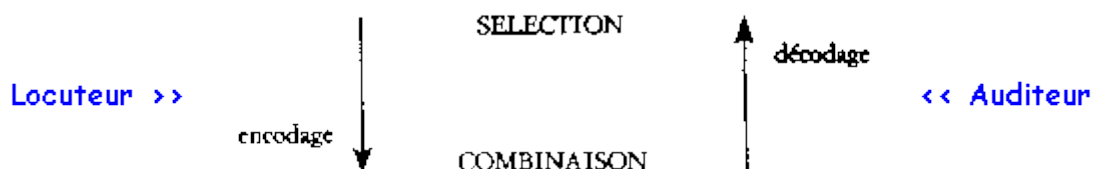
Comment s'organisent les unités linguistiques chez celui qui parle et celui qui écoute ?

Qui parle et qui écoute chez la personne hallucinée ?

Ce questionnement nous rapproche des travaux de **R. Jakobson** sur les opérations de **décodage et d'encodage des unités linguistiques**. Encodage et décodage sont deux opérations qui conditionnent la parole. (Elles sont elles mêmes subordonnées aux opérations mentales de combinaison et de sélection.)

L'auteur affine sa recherche par l'examen de différentes formes d'aphasies et son argumentation mérite d'être rapportée : *"la différence entre troubles de la combinaison (aphasies motrices de BROCA) et troubles de la sélection (aphasies sensorielles) coïncide étroitement avec la différence entre perturbation de l'encodage et du décodage"*.

Il conclut que **sélection et combinaison fonctionnent dans une séquence et dans un ordre déterminé**. L'encodage commence par la sélection des constituants qui sont ensuite combinés et intégrés dans un contexte. La sélection est l'acte initial. L'élaboration du contexte, qui est le but de l'encodeur, intervient secondairement à la sélection.



Pour le décodage, **l'ordre est inverse**. Le contexte est perçu en premier lieu et les données, déjà synthétisées par l'émetteur du message, sont décomposées par le décodeur (combinaison). C'est ensuite qu'une opération d'analyse détecte les constituants (sélection).

Il ressort de cette étude que :

- la consécution des ordres, sélection / combinaison, est **inversée selon que l'on a affaire à l'encodage ou au décodage**,
- et que cela correspond aux deux actions, distinctes mais opposées, **de parler et écouter**.

décodage

combinaison ----- > **sélection**
(antécédent) (conséquent)

Conséquence possible d'une consécution inversé sélection / combinaison, l'hallucination traduirait donc **une subversion des séquences encodage / décodage** au niveau de la production de la propre pensée du sujet, expliquant ainsi l'illusion irréductible d'extériorité qui affecte alors le contenu mental.

>> 2ième partie

[Retour à l'Index](#)

Site créé le 02 août-1997. - Dr J. Morenon, 8 rue des tanneurs, F-04500 [RIEZ](#)

Emplacement du fichier :
<http://jean.morenon.fr/PDF/Avila1.pdf>

